

## Communiqué de presse

Thierry Ruf  
Conseiller municipal EELV de la ville de Jacou  
Membre de la majorité PS-MRG-PC-EELV  
délégué à l'eau

Désaccord avec EELV de Montpellier sur la stratégie d'alliance avec M. Moure.  
La promesse de gestion publique de l'eau à mi-mandat est insuffisante.

Comme élu délégué à l'eau de la ville de Jacou, j'ai suivi depuis deux ans le dossier de l'eau de l'agglomération de Montpellier au sein de la commission Eau et Assainissement. Comme militant d'Europe-écologie, j'ai animé les débats sur l'eau de la région Languedoc-Roussillon et participé aux réflexions du collectif pour la gestion de l'eau en régie publique pour l'agglomération de Montpellier. Le travail réalisé par ce collectif a abouti à mettre en premier plan le mode de gestion de l'eau dans l'agenda politique.

J'ai contribué par différentes alertes à relever les dérives de la délégation du service de l'eau aux entreprises privées : la dégradation des réseaux, la rente financière anormalement élevée, la taxe d'occupation du domaine public anormalement exagérée et sortant du compte normal de l'eau de l'agglomération et la facturation trop forte du fonctionnement du réseau et d'assainissement, le choix de potabiliser l'eau polluée du Rhône au lieu de compter sur les ressources souterraines de qualité et de proximité des garrigues et des causses (L'étude du BRGM en cours montrent bien que les réserves souterraines en eau du Lez pourraient être utilisées à bien meilleur compte sans déséquilibrer le bilan de l'eau).

Le vote du 25 juillet 2013 au conseil d'agglomération s'est fait à l'issue d'une année déplorable de pseudo concertation, de conférence de consensus dérisoire où il était interdit de parler du mode de gestion de l'eau. Les seules informations utiles furent celles de l'audit portant sur le fonctionnement actuel mais dont l'analyse montrait entre les lignes tous les défauts du système. Le contenu détaillé de cette audit n'a été fourni qu'au dernier moment aux conseillers et, malgré le fait que l'auditeur considérait que la régie publique de l'eau apparaissait quand même comme le meilleur système, des considérations finales totalement « sorties du chapeau » l'amenaient à conclure que la DSP était bien supérieure à toute autre formule. La séance du conseil d'agglomération s'est déroulée dans une ambiance particulière, les places réservées au public ayant été occupées par des personnels de l'agglomération et de bureaux d'étude. Le vote controversé a montré que les 23 élus du front de gauche, des écologistes et certains socialistes pouvaient voter contre ou s'abstenir face à un projet de poursuite du système de délégation au privé pour 7 ans.

A l'issue de ce vote, l'agglomération a commencé les procédures d'appel aux entreprises durant l'été. Pour moi, en tant qu'écologiste, élu et militant d'EELV, l'action politique future ne pouvait être envisagée dans l'optique des municipales qu'en fonction des positions exprimées lors du vote du 25 juillet. Jamais je n'aurai pu penser que le groupe local d'EELV de Montpellier puisse passer un accord politique en se contentant d'une promesse vague de gestion publique à mi-mandat.

La condition minimale dans ce domaine est de demander l'annulation du vote du 25 Juillet, une audit indépendante pour estimer les dérives qui se montent à plusieurs dizaines de millions d'euros

sur l'ensemble de la période de 1989 à 2014, et mettre en place un système transitoire afin que le nouveau conseil d'agglomération élu en mars puisse prendre des dispositions immédiates de création de la gestion publique de l'eau sous le contrôle des citoyens.

Pour toutes ces raisons et pour quelques autres aussi significatives comme :

- Les écologistes de Montpellier s'engagent sur une voie sans aucune garantie, sans tenir jamais compte des avis des militants écologistes des communes constitutives de l'agglomération ;
- La marque de l'agglomération « unlimited » me paraît contraire à tous les principes éthiques, économiques et sociaux dans le monde actuel,
- Parce que je ne comprend toujours pas les raisons spécieuses qui ont déterminé le doublement de l'autoroute,
- le choix de la ligne TGV au dessus de la plaine littorale alors qu'on aurait pu imaginer de faire comme à Lille ou en Hollande un parcours souterrain et une gare de centre ville ;
- Parce qu'il existe tout un courant d'opinion favorable aux questions sociales et écologiques qui ne se reconnaissent pas dans des accords de circonstance, et dans ce parcours qui fait de Montpellier une ville mondialisée et le reste de la région une zone sans projet,

Je pense plus utile d'arrêter mon engagement politique à EELV que d'avaler tant de couleuvres de Montpellier.

Thierry Ruf